



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 03 décembre 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, DUMAS Chantal, LUCIANO Luc, Jérôme MILLET, Alain NOUVEL, MARCHAL Laurence, DRAMAIX Jean-Guy.

Excusé : Jean-Claude ARDISSON

Date de convocation :

28.11.2025

Date d'affichage :

Secrétaire de séance : MARCHAL Laurence

Délibération n°35.2025

Objet : Déclaration d'infructuosité des lots 3-4-8-12 du marché public relatif aux travaux de réhabilitation de 2 logements mairie et ses annexes

Le Maire expose :

Synthèse Analyse des offres

- 1ère consultation close le 7 novembre 2025 à midi (127 retraits - 32 dépôts)
- Retour en Commission des analyses des offres avec Florent PATOIS (Architecte) le 18 novembre 2025. Élus présents : Luc - Jérôme - Jean-Claude - Catherine - Bruno - Jean-Jacques - Christian.
- Les 15 lots du marché sont couverts.
- Certains d'entre eux ne bénéficient que d'une seule offre : lot 4 (Charpente bois) - Lot 5 (Étanchéité) – Lot 8 (Menuiserie intérieure bois) Lot 13 (Électricité) – Lot 14 (Plomberie-Chauffage-Ventilation).

Les offres reçues se décomposent en 3 groupes :

- Groupe 1 - Conformes à l'enveloppe estimée par les Cabinets d'études :
 - Lot 1 - Désamiantage
 - Lot 5 - Étanchéité
 - Lot 11 - Sols souples.
- Groupe 2 - Offres nécessitant soit des confirmations de prix, soit des négociations et justifications de prix, soit des négociations avec remise commerciale.
 - Lot 2 - VRD : négo avec les 3 entreprises et justification de certains prix,
 - Lot 6 - Façades : demande de confirmation de prix sur option pierres apparentes,
 - Lot 7 - Menuiserie Alu : négo remise commerciale,
 - Lot 9 - Cloisons, plafonds, peinture : négo remise commerciale,

- Lot 10 - Revêtement de sols faïences : négo avec les 3 entreprises et justification de certains prix,
 - Lot 13 - Électricité : négo remise commerciale,
 - Lot 14 - Plomberie-Chauffage-Ventilation : négo remise commerciale,
 - Lot 15 - Espaces verts : négo remise commerciale,
- Groupe 3 - Offres considérées comme infructueuses (écart important avec les enveloppes estimées par les Cabinets d'études :
- Lot 3 - Gros-Œuvre : Re consultation,
 - Lot 4 – Charpente bois : Re consultation,
 - Lot 8 – Menuiseries intérieures bois : Re consultation,
 - Lot 12 - Serrurerie : Re consultation.

Il est demandé au Conseil municipal :

D'autoriser Mr le Maire, Florent Patois et ses équipes à entreprendre les négociations présentées avec toutes les entreprises du groupe 2, chacune des entreprises étant informée par courrier.

D'autoriser Mr le Maire, Florent Patois et ses équipes à représenter une Re consultation pour les 4 lots du groupe 3 (re déposition sur la plateforme dématérialisée). Mise en ligne, 4 décembre 14 heures.
Retour, 8 janvier 2026 à 12 heures.

Retour analyses à la Commission (Florent Patois), lundi 19 janvier 2026, 17 h.

Chacune des entreprises sera informée à l'issue des décisions adoptées lors du Conseil municipal de Janvier 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Déclare les lots 3, 4, 8 et 12 infructueux et autorise Monsieur le maire à lancer une nouvelle consultation pour ces 4 lots.
- Autorise Monsieur le maire à entreprendre les négociations avec les entreprises des lots 2, 6, 7, 9, 10, 13, 14 et 15.
- Autorisent Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 03 décembre 2025
Christian THIRIOT, Maire.

